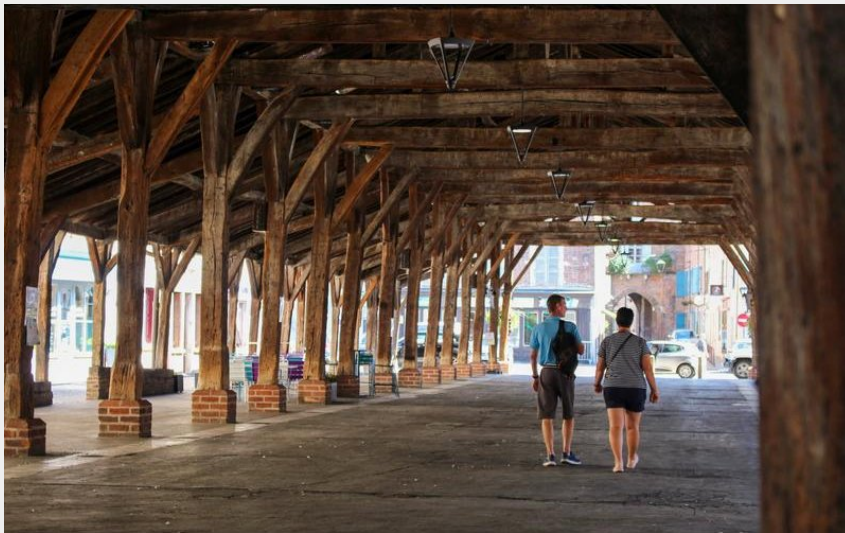
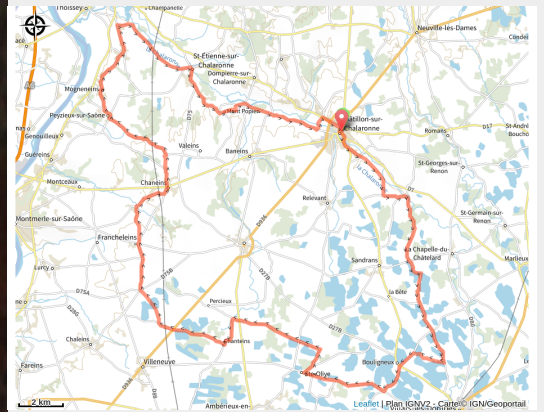


Itinérance L'Ain à Vélo - Entre Dombes et Val de Saône

Ain - Châtillon-sur-Chalaronne



Halles moyennageuses - Chatillon sur Chalaronne (Sandrine Ferrier)



Entre Dombes et Val de Saône, tout au long du parcours, vous longerez des étangs et traverserez des petits villages bucoliques.

Cet itinéraire L'Ain à Vélo, dédié aux voyageurs à vélo, convient aux pratiquants qui ont l'habitude de faire du vélo. Vous cheminerez à travers la faune et la flore exceptionnelles qu'offrent les étangs de la Dombes, territoire labellisé "site remarquable, et profiterez du charme et du calme des petits villages que vous traverserez. Point de départ de votre itinéraire, vous découvrirez la commune de Villars-les-Dombes, connue pour son Parc des Oiseaux unique. Vous poursuivrez votre route en direction de Bouligneux où vous pourrez apercevoir son château du XIV^e siècle classé Monuments Historiques. vous poursuivrez sur Saint-Olive, Chaneins, Peyzieux-sur-Saône, Châtillon-sur-Chalaronne, pour rejoindre votre point de départ. Et la boucle sera bouclée !

Infos pratiques

Pratique : Route

Durée : 3 h 30

Longueur : 65.4 km

Dénivelé positif : 503 m

Difficulté : Niveau bleu - Modéré

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Châtillon-sur-Chalaronne

Balisage : Itinéraire cyclo Sports cyclistes

Communes : 1. Châtillon-sur-Chalaronne

2. Sandrans

3. Bouligneux

4. Sainte-Olive

5. Saint-Trivier-sur-Moignans

6. Villeneuve

7. Francheleins

8. Chaneins

9. Peyzieux-sur-Saône

10. Valeins

11. Mogneneins

12. Saint-Didier-sur-Chalaronne

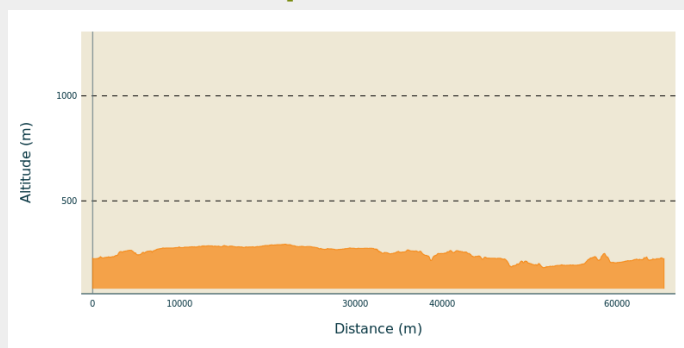
13. Saint-Étienne-sur-Chalaronne

14. Dompierre-sur-Chalaronne

15. Baneins

16. L'Abergement-Clémenciat

Profil altimétrique



Altitude min 182 m Altitude max 294 m

Panneaux directionnels L'Ain à Vélo.

Praticable : toute l'année.

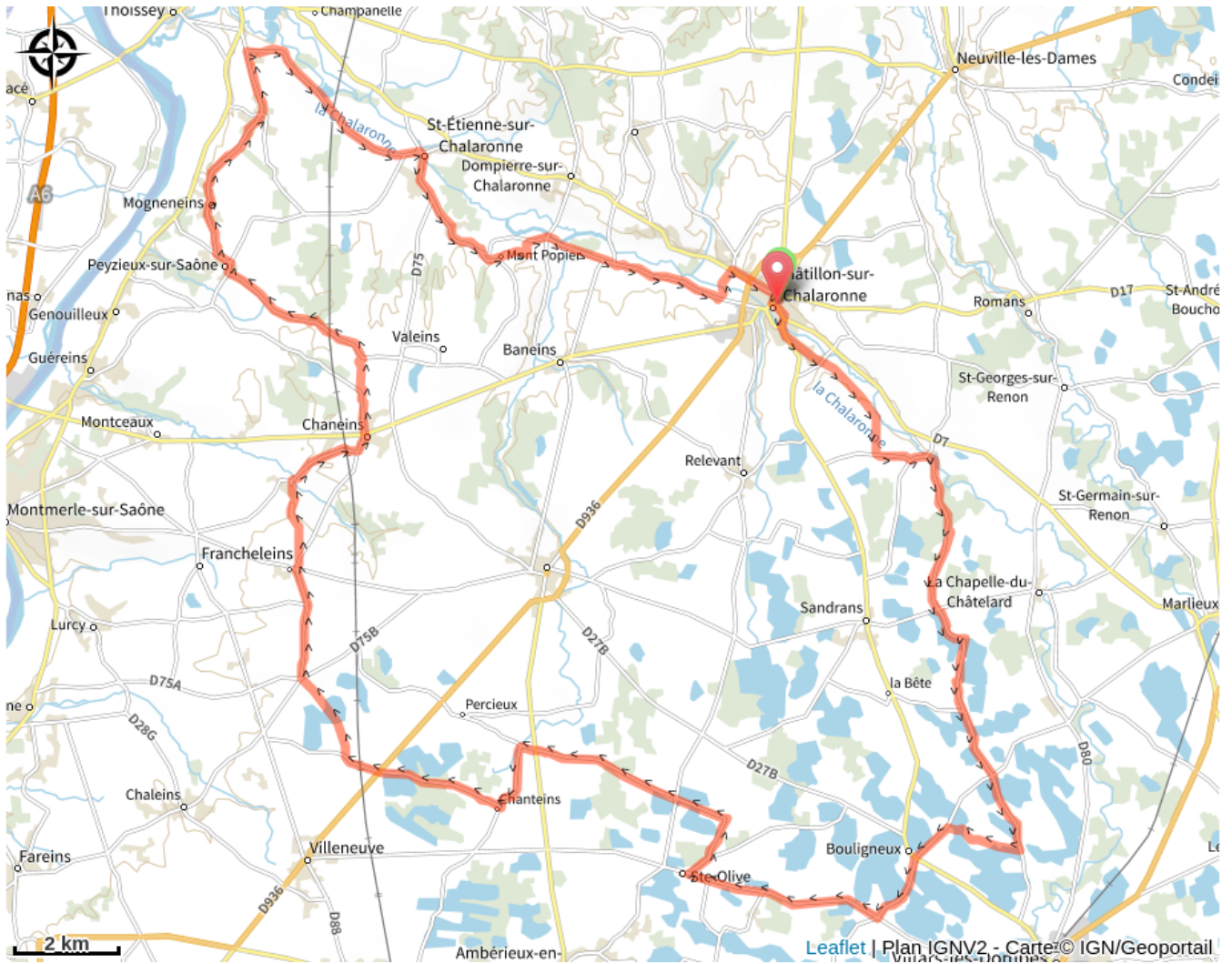
Site web (URL) : <http://www.dombes-tourisme.com/fr/>

Page facebook : <https://www.facebook.com/Dombestourisme/>

Téléphone : [04 74 55 02 27](tel:0474550227)

Mél : contact@dombes-tourisme.com

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

A la campagne

Au bord de l'eau

En plein air

Etang à moins de 300 m

Recommandations

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Il est possible de voyager avec un animal transporté dans un aménagement de bagages. Il n'est pas possible d'envisager de faire courir son chien près du vélo, l'itinéraire étant en voie partagée avec la circulation automobile.

Infos complémentaires

Les panneaux L'Ain à Vélo jalonnent les itinéraires sélectionnés pour emprunter des routes à faible trafic. Restez vigilants, vous partagez la route avec les automobilistes !

Consignes de sécurité :

- Port du casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, port de gants de vélo et lunettes de soleil.
- Port du gilet de sécurité réfléchissant obligatoire hors agglomération et pour la pratique de nuit ou par mauvais temps.
- Vous rendre visible en toutes circonstances afin de réduire les risques d'accident.
- Interdiction de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes, téléphone...).
- Le cycliste doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Respect mutuel entre cyclistes et automobilistes.

Comment venir ?

Parking conseillé

Place du Champ de Foire (Dombes Tourisme)

Source

Aintourisme

<http://www.ain-tourisme.com>